

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 0 908 210 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
14.04.1999 Bulletin 1999/15

(51) Int Cl. 6: A63F 9/00

(21) Numéro de dépôt: 98402276.4

(22) Date de dépôt: 16.09.1998

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(72) Inventeur: **Spinoy, Francis Armand Daniel**
1190 Forest-Lez-Bruxelles (BE)

(74) Mandataire: **Bonnetat, Christian**
CABINET BONNETAT
29, rue de St. Pétersbourg
75008 Paris (FR)

(30) Priorité: 07.10.1997 FR 9712465

(71) Demandeur: **Spiral SPRL**
1190 Forest-Lez-Bruxelles (BE)

(54) **Jeu de labyrinthe**

(57) -La présente invention concerne un jeu de labyrinthe comportant un support (1) sur lequel sont indiqués un départ (6) et une arrivée et une pluralité de trajets, dont un seul est correct et joint de façon compliquée et continue ledit départ à ladite arrivée, les autres trajets étant incorrects et/ou conduisant à des impasses.

- Selon l'invention, le jeu de labyrinthe est remarquable :

- en ce que lesdits trajets sont portés par des faces différentes (2) dudit support (1) ;
- en ce que ledit support comporte des ouvertures (8 à 12) mettant en communication lesdites faces ; et
- en ce que ledit trajet correct comporte des portions disposées sur lesdites faces différentes et passe de l'une à l'autre desdites faces à travers lesdites ouvertures.

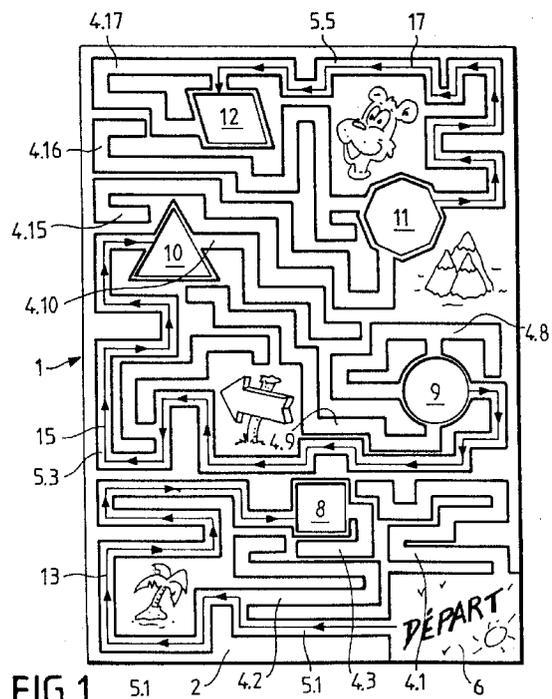


FIG.1

EP 0 908 210 A1

Description

[0001] La présente invention concerne un jeu de labyrinthe comportant un support sur lequel sont indiqués un départ et une arrivée et une pluralité de trajets, dont un seul est correct et joint de façon compliquée et continue ledit départ à ladite arrivée, les autres trajets étant incorrects et/ou conduisant à des impasses.

[0002] De tels jeux de labyrinthes sont bien connus et la présente invention a pour objet de les perfectionner pour en accroître l'intérêt et pour développer les facultés d'observation des joueurs.

[0003] A cette fin, selon l'invention, le jeu de labyrinthe du type appelé ci-dessus est remarquable :

- en ce que lesdits trajets sont portés par des faces différentes dudit support ;
- en ce que ledit support comporte des ouvertures mettant en communication lesdites faces ; et
- en ce que ledit trajet correct comporte des portions disposées sur lesdites faces différentes et passe de l'une à l'autre desdites faces à travers lesdites ouvertures.

[0004] Ainsi, pour établir le trajet correct entre le départ et l'arrivée, il est nécessaire de suivre :

- sur la face portant le départ, la première portion du trajet correct depuis ledit départ jusqu'à une première ouverture ;
- puis, sur l'une ou l'autre desdites faces (en fonction du dessin du jeu), la seconde portion dudit trajet correct jusqu'à une deuxième ouverture ; etc ...
- et enfin, sur la face portant l'arrivée, la dernière portion du trajet correct depuis la dernière ouverture jusqu'à ladite arrivée.

[0005] Il est donc nécessaire de changer de nombreuses fois de faces pour trouver le trajet correct et établir la continuité de celui-ci à travers au moins certaines desdites ouvertures.

[0006] Le support du jeu de labyrinthe conforme à la présente invention peut présenter de nombreuses formes de réalisation.

[0007] Selon un premier mode de réalisation avantageux, ledit support est plat et se présente sous la forme d'une feuille, d'une plaque, d'une carte ou analogue, lesdits trajets sont portés par les deux faces opposées dudit support plat et ledit support est percé de telles ouvertures mettant en communication lesdites faces opposées.

[0008] Ainsi, pour établir ledit trajet correct, on doit tourner autant de fois que nécessaire ledit support plat pour en voir successivement lesdites faces opposées.

[0009] Dans ce premier mode de réalisation, lesdites portions de trajet correct successives, entre lesdites ouvertures, peuvent être portées alternativement par l'une et par l'autre desdites faces opposées.

[0010] Selon une variante de réalisation également avantageuse de la présente invention, ledit support se compose d'une pluralité d'éléments plats tels que feuilles, plaques, cartes ou analogues, lesdits trajets sont portés par des faces d'éléments plats différents et au moins certains desdits éléments plats sont percés de telles ouvertures mettant en communication lesdites faces desdits éléments plats différents.

[0011] Lesdits éléments plats sont avantageusement physiquement indépendants les uns des autres.

[0012] Pour faciliter la recherche des tronçons du trajet correct, il est avantageux que lesdites ouvertures aient des formes distinctives différentes.

[0013] De préférence, le jeu de labyrinthe conforme à la présente invention est un produit d'imprimerie.

[0014] On remarquera qu'un tel produit peut alors avantageusement constituer un objet de prime facilement incorporable à un objet ou à son emballage.

[0015] Les figures du dessin annexé feront bien comprendre comment l'invention peut être réalisée. Sur ces figures, des références identiques désignent des éléments semblables.

[0016] Les figures 1 et 2 montrent respectivement le recto et le verso d'un premier mode de réalisation du jeu de labyrinthe conforme à la présente invention, réalisé sous la forme d'une carte imprimée.

[0017] La figure 3 illustre, en perspective schématique, un second mode de réalisation du jeu de labyrinthe conforme à la présente invention, comportant plusieurs cartes imprimées différentes.

[0018] Le jeu de labyrinthe, conforme à la présente invention et illustré sur les figures 1 et 2, est constitué par une carte imprimée 1, par exemple en papier, carton, matière synthétique, etc ..., dont le recto 2 (figure 1) et le verso 3 (figure 2) portent des impressions représentatives de portions 4i (avec i = 1, 2, 3, 4, ...) d'une pluralité de trajets conduisant à des impasses et de portions correctes 5j (avec j = 1, 2, 3, 4, 5, ...) du trajet compliqué unique permettant de passer de façon continue d'une plage de départ 6 à une plage d'arrivée 7. Dans l'exemple représenté sur les figures 1 et 2, la plage de départ 6 se trouve sur le recto 2 de la carte 1, tandis que la plage d'arrivée se trouve sur le verso 3 de celle-ci.

[0019] Par ailleurs, la carte imprimée 1 est percée d'ouvertures 8 à 12, de formes différentes (par exemple géométriques), mettant en communication le recto 2 et le verso 3 de ladite carte 1.

[0020] A chacune desdites ouvertures 8 à 12 sont reliées, aussi bien sur le recto 2 que sur le verso 3 de la carte 1, des portions de trajets 4i et 5i.

[0021] Dans l'exemple de réalisation illustré sur les figures 1 et 2, on voit que sur le recto 2 (figure 1), la plage de départ 6 est liée à une portion d'impasse 4.1 et à une portion 5.1 de trajet correct, à laquelle est reliée une portion d'impasse 4.2. Si l'on suit la portion correcte 5.1, elle conduit à l'ouverture 8, selon le trajet 13 illustré sur la figure 1. De l'ouverture 8 part, sur le recto 2, une portion 4.3 conduisant à une impasse.

[0022] Il est donc impossible de continuer la progression vers la plage d'arrivée 7, sans retourner la carte 1 et examiner son verso 3 (figure 2). On voit alors que de l'ouverture 8 partent, sur le verso 3, deux portions d'impasse 4.4 et 4.5 et une seule portion correcte 5.2, conduisant à l'ouverture 9, selon le trajet 14.

[0023] En continuant de la sorte et en évitant les différentes portions d'impasse 4.6 à 4.19, on constate que l'on passe :

- de l'ouverture 9 à l'ouverture 10, par le trajet 15, correspondant à une portion de trajet correct 5.3 portée par le recto de la carte 1 ;
- de l'ouverture 10 à l'ouverture 11, par le trajet 16, correspondant à une portion de trajet correct 5.4 portée par le verso 3 de la carte 1 ;
- de l'ouverture 11 à l'ouverture 12, par le trajet 17 correspondant à une portion de trajet correct 5.5 portée par le recto 2 de la carte 1 ; et enfin
- de l'ouverture 12 à la plage d'arrivée 7, par le trajet 18 correspondant à une portion de trajet correct 5.6 portée par le verso 3 de la carte 1.

[0024] Ainsi, dans l'exemple de réalisation des figures 1 et 2, les portions de trajet correct 5.1 à 5.6 sont alternativement portées par le recto 2 et par le verso 3 de la carte 1. Bien entendu, il pourrait en être autrement, et des portions de trajet correct consécutives 5.j pourraient se trouver sur une même face de la carte 1. Dans les deux cas, l'invention permet d'obtenir un jeu de labyrinthe double face, dont les figures 1 et 2 montrent un exemple de réalisation.

[0025] Dans la variante de réalisation de la figure 3, le jeu de labyrinthe conforme à l'invention comporte plusieurs cartes 20, 21, 22, dont l'une (20) est munie d'une plage de départ 23 et une autre (22) est munie d'une plage d'arrivée 24. Chaque carte 20 et 21 est pourvue d'une ouverture 25 ou 26, mettant respectivement en communication la carte 20 avec la carte 21, et la carte 21 avec la carte 22. La carte 21 porte une plage 27 correspondant à l'ouverture 25 de la carte 20 et la carte 22 porte une plage 28 correspondant à l'ouverture 26 de la carte 21.

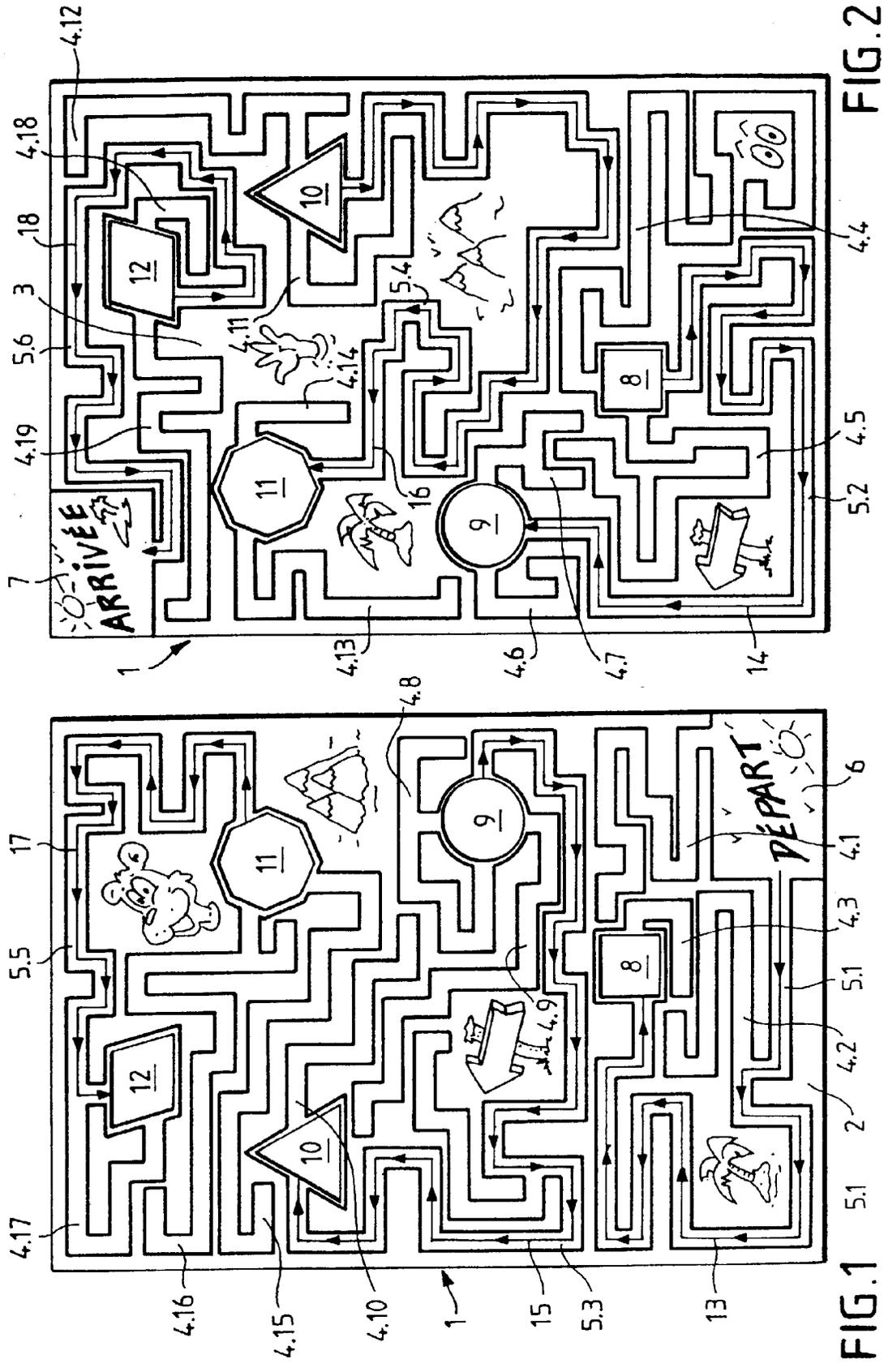
[0026] Chaque carte 20, 21 et 22 comporte des parties de trajet correct 29.p, 30.q et 31.r (avec p, q, r = 1, 2, 3, ...) menant respectivement de la plage de départ 23 à l'ouverture 25, de la plage 27 à l'ouverture 26 et de la plage 28 à la plage d'arrivée 24, ce trajet correct comportant de plus une portion 32 entre l'ouverture 25 et la plage 27 et une portion 33 entre l'ouverture 26 et la plage 28.

[0027] Comme cela est illustré sur la figure 3, chaque carte 20, 21, 22 peut être semblable à la carte 1 des figures 1 et 2 et comporter sur leurs deux faces des portions de trajet correct et des portions de trajet conduisant à des impasses. Bien entendu, cela n'est pas une obligation et chaque carte 20, 21, 22 ou certaines d'entre elles pourraient ne porter de telles portions de trajet

que sur une seule de leurs faces.

Revendications

1. Jeu de labyrinthe comportant un support (1 ; 20, 21, 22) sur lequel sont indiqués un départ (6 ; 23) et une arrivée (7 ; 24) et une pluralité de trajets, dont un seul (5j) est correct et joint de façon compliquée et continue ledit départ à ladite arrivée, les autres trajets (4i) étant incorrects et/ou conduisant à des impasses, caractérisé :
 - en ce que ledit support (1) est plat et se présente sous la forme d'au moins une feuille, d'au moins une plaque, d'au moins une carte ou analogue,
 - en ce que lesdits trajets (4.i, 5.j) sont portés par les deux faces opposées (2, 3 ; 20, 21, 22) dudit support ;
 - en ce que ledit support comporte des ouvertures (8 à 12 ; 25, 26, ...) mettant en communication lesdites faces opposées ; et
 - en ce que ledit trajet correct (5.j) comporte des portions disposées sur lesdites faces opposées et passe de l'une à l'autre desdites faces opposées à travers lesdites ouvertures.
2. Jeu de labyrinthe selon la revendication 1, caractérisé en ce que, entre lesdites ouvertures (8 à 12), lesdites portions du trajet correct (5.j) sont alternativement portées par l'une et par l'autre desdites faces opposées.
3. Jeu de labyrinthe selon l'une des revendications 1 ou 2, caractérisé en ce que ledit support se compose d'une pluralité d'éléments plats (20, 21, 22) tels que feuilles, plaques, cartes ou analogues, en ce que lesdits trajets (29p, 30q, 31r) sont portés par des faces d'éléments plats différents et en ce qu'au moins certains desdits éléments plats sont percés de telles ouvertures (25, 26) mettant en communication lesdites faces desdits éléments plats différents.
4. Jeu de labyrinthe selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que lesdites ouvertures ont des formes distinctives différentes.
5. Jeu de labyrinthe selon l'une des revendications 1 à 4, caractérisé en ce qu'il est réalisé par impression.



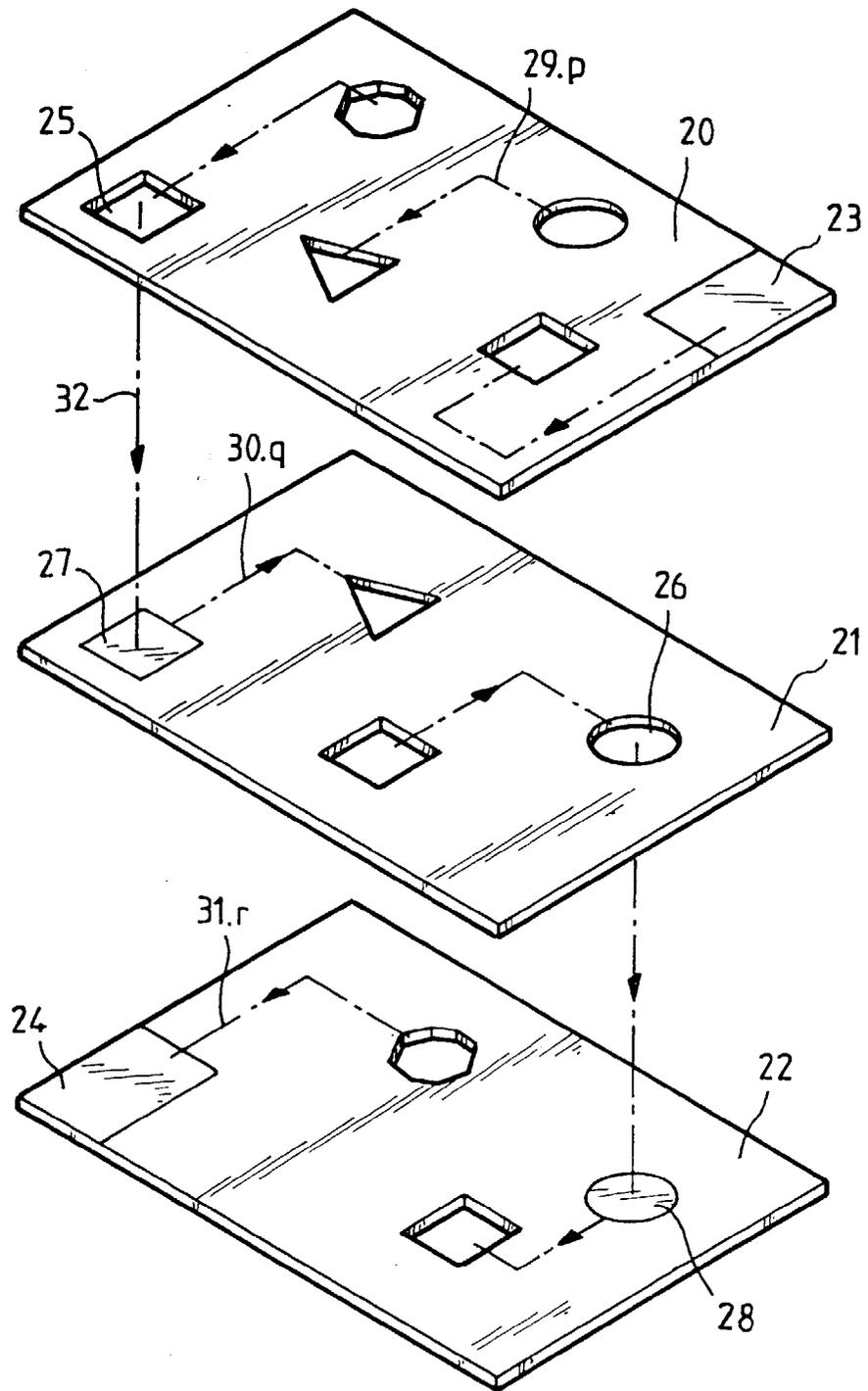


FIG. 3



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 98 40 2276

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Categorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.CI.6)
Y	US 5 497 991 A (HUA-YU HUANG) 12 mars 1996 * figures * ----	1-5	A63F9/00
Y	US 3 785 651 A (SMITH) 15 janvier 1974 * le document en entier * ----	1-5	
A	GB 2 200 292 A (WREN) 3 août 1988 * le document en entier * -----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CI.6)
			A63F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
LA HAYE		14 décembre 1998	Raybould, B
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 03 82 (P04C02)